



CLA-PIEDS-RANDO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Mercredi 6 juin 2019 PROCES VERBAL

Les membres de l'association de CLA-PIEDS-RANDO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 6 juin 2019 à 16H à la Salle Jean Louis BARRAULT à Clapiers.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue sur convocation envoyée par courriel à tous les adhérents le 20 mai 2019, dont une copie jointe au présent PV.

Après vérification de la feuille de présence jointe au présent PV, il a été constaté au début de l'assemblée générale :

Présents :	71
pouvoirs	41

Quelques adhérents sont arrivés en cours de séance et non comptés dans ces chiffres. Lors des votes, aucun adhérent n'a demandé de vote à bulletin secret ni de vérification des pouvoirs ; il n'a donc pas été procédé à un recomptage des présents et des pouvoirs en cours d'AG.

Les adhérents 2018-2019 sont au nombre de 181 ; le quorum exigé (50% des adhérents présents ou représentés) est donc atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est valablement constituée et peut passer à l'examen de l'ordre du jour. Les travaux de l'AG commencent à 16 h 45.

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du bureau de l'AG (Président de séance, secrétaire, scrutateurs)
2. Rapport Moral et d'activité, vote d'approbation
3. Rapport financier :
 - Comptes de l'exercice (présentation, rapport du Commissaire aux Comptes, discussion, vote du quitus)
 - Budget prévisionnel (présentation, montant des cotisations 2018-2019, discussion, approbation)
4. Élections au Conseil d'Administration
5. Election du Commissaire aux comptes
6. Agenda de la rentrée
7. Questions diverses

1 - ÉLECTION DU BUREAU DE L'AG

L'assemblée générale, à l'unanimité, désigne comme Président de séance Jean-Claude Gautier, et comme Secrétaire de séance Brigitte Compan.
Il n'est pas procédé à l'élection de scrutateurs.

2 - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU PRESIDENT

Jean-Louis Arraou, Président du Conseil d' Administration de Cla-Pieds-Rando reprend les points essentiels du rapport moral et d'activités, joint à la convocation de l'AG, sous forme d'un diaporama annexé au présent document.

Des référents de groupes ajoutent quelques précisions concernant l'activité de leur groupe :

- Jacques Lesca précise que les randonnées « sauvages » sont une activité intergroupe, même si ces randonnées peuvent aussi avoir lieu en semaine « A ». En moyenne les randonnées font 18 km et 950m de dénivelé, ce qui ne les réserve pas à quelques-uns, mais le nombre de participants est limité à 10. Jacques précise qu'il n'y a pas de doodle pour ces randonnées.
- Alain Salvy indique que l'activité « Reconnaissances » sera désormais prise en charge par Agnès et Jean-Pierre Juan, qui envisageront à la rentrée avec les participants l'évolution de cette activité.

Autres remarques et questions d'adhérents :

- A propos de la création du sentier « Bois de Baillarguet », Gérard Miclet indique qu'il a déposé dans le cadre du Budget Participatif de la Commune de Clapiers, au nom de 4 associations clapiéroises, dont Cla-Pieds Rando, une demande de financement d'une table d'orientation et de panneaux d'information à côté de la tour de guet.
- Suite à une remarque d'Annick Logéat proposant d'indiquer dans le doodle de chaque randonnée le numéro de téléphone de l'animateur, Daniel Hérail propose que celui-ci figure dans l'agenda général.
- Jacques Lesca suggère que pour tenir compte de la diversification des attentes en terme de niveau des randonnées, une information et des activités particulières soient proposées aux nouveaux adhérents (a priori plus jeunes que la moyenne). Gérard Miclet propose également que les groupes du mardi et du jeudi se concertent pour proposer de temps en temps des activités diversifiées (une randonnée plus facile et une plus difficile) ouvertes aux adhérents des groupes concernés.
- Enfin, plusieurs intervenants regrettent que les proxo-randos du mardi n'aient pas pu être assurées certaines semaines, faute d'animateurs. Un débat s'instaure autour de l'équilibre entre nombre d'activités organisées, nombre d'inscrits à chaque activité et nombre d'animateurs disponibles, déjà introduit dans le rapport du Président. A. Salvy indique qu'il souhaite que des reconnaissances spécifiques soient consacrées à des randonnées « proxo », ce qui a déjà été fait, mais pourrait être intensifié.

VOTE DU RAPPORT MORAL

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	112
-----------	---	---------------	---	---------	-----

3- APPROBATION DES COMPTES 2018-2019 et vote du QUITUS.

Exposé :

- Christine Durand-Gasselin, trésorière, présente les comptes de l'exercice clos selon le tableau joint à la convocation de l' AG et au diaporama joint en annexe de ce PV.
- Le résultat négatif de cette année s'explique principalement par le choix fait par le CA de consacrer une partie des réserves au financement de la fête du 20^{ème} anniversaire de l'association. En revanche, aucune dépense n'a été effectuée pour des formations à

l'animation de randonnées, le système de formation de la Fédération étant en cours de réforme.

Rapport du Contrôleur des Comptes : Ginette Maurel confirme que les comptes sont sincères et véritables au vu de la conformité des écritures comptables aux factures contrôlées.

Discussion : aucune observation particulière de l'assemblée.

VOTE SUR L'APPROBATION DES COMPTES ET LE QUITUS AU TRESORIER

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	112
-----------	---	---------------	---	---------	-----

BUDGET PRÉVISIONNEL ET COTISATION DE L'EXERCICE A VENIR

Exposé : le budget prévisionnel est présenté par Christine Durand-Gasselin selon tableau joint à la convocation de l'AG.

Deux questions font l'objet d'un débat :

- Demande de subvention municipale. En 2018-2019, nous avons demandé, et obtenu une subvention de 500 € de la commune de Clapiers. L'adjointe au Finances nous a demandé en cours d'année si nous accepterions que cette subvention soit réduite à 250 €, soit le minimum accordé à une association, compte tenu de notre situation financière et de celle de la commune, et de l'absence de formations payantes prévues (sauf remise à niveau PSC1). Le CA a accepté cette réduction. Il faut noter qu'à l'occasion du 20^{ème} anniversaire, nous avons bénéficié d'une subvention indirecte de la Commune : achat de casquettes. Pour 2019-2020, une subvention de 250 € est inscrite au budget prévisionnel. Les informations récentes sur le coût élevé des nouvelles formations de la Fédération Française de Randonnée (arrêt des subventions de l'Etat) amènent le CA à proposer à l'AG, afin de maintenir notre effort de formation des adhérents, de déposer une demande de subvention de 500 €.
- Proposition d'augmentation des cotisations. Les cotisations n'ont pas changé depuis l'année 2015-2016, et en 2018-2019, le montant de la cotisation annuelle à l'association s'établissait selon le décompte suivant :

2018 - 2019	Individuelle	Couple
Cotisation CPR	12 €	16,20 €
Cotisation licence FFR et département	28 €	53,80 €
Total	40,00 €	70,00 €

Le montant des licences et assurances 2019-2020 n'est pas connu, mais il est probable que comme les années précédentes il augmente de 1 € par personne. Le CA propose donc de faire passer le montant des cotisations à 45 € par adhérent individuel, et 80 par couple, et le budget prévisionnel présenté tient compte de cette augmentation.

Débat : JF Giovannetti critique le principe d'une augmentation brutale des cotisations (+12 %), et s'il faut une augmentation, souhaiterait qu'elle soit progressive. Il est rappelé que la dernière augmentation a été décidée il y a 4 ans.

Gérard Rolland et Yves Fanjaud rappellent qu'il est toujours possible de demander à la Commune une subvention exceptionnelle pour une action spécifique.

Suite à ce débat, le président de séance propose de procéder à trois votes successifs : demande de subvention de 500 €, nouveau montant des cotisations, puis vote final du budget prévisionnel.

DEMANDE DE SUBVENTION DE 500 € A LA COMMUNE DE CLAPIERS

Contre	1	Abstention	1	Pour	110
--------	---	------------	---	------	-----

MONTANT DES COTISATIONS 45/80 €

Contre	1	Abstention	0	Pour	111
--------	---	------------	---	------	-----

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Contre	1	Abstention	0	Pour	111
--------	---	------------	---	------	-----

Les deux décisions mises au vote et le budget prévisionnel 2019-2020 sont approuvés.

4 - ÉLECTION ET RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2019-2020

4 Postes à pourvoir :

- Jean-Louis ARRAOU est arrivé au terme de son deuxième mandat et doit être remplacé. .;
- Dominique LOGEAY et Michel MAUREL arrivent au terme de leur premier mandat de 3 ans, et se représentent.
- Michel JOUBE arrive au terme d'un premier mandat de 2 ans, sur un poste non pourvu précédemment ; il se présente sur un premier mandat de 3 ans.
- Daniel HERAIL propose sa candidature au poste libéra par Jean-Louis Arraou ; cette candidature est soutenue par le CA.

Sur proposition du président de séance, et par consensus sans vote, il est convenu qu'un seul vote est effectué sur le liste des 4 candidats.

Le résultat du vote est le suivant :

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	112
-----------	---	---------------	---	---------	-----

Les 4 candidats sont élus, et la composition du Conseil d'Administration est donc désormais la suivante :

BUI-XUAN Myriam, COMPAN Brigitte, DURAND-GASSELIN Christine, HERAIL Daniel, JOUBE Michel, LOGEAY Dominique, MAUREL Michel, MICLET Gérard, PEREIRA Marc, REYNES Max, SALASC Marc, SALVY Alain,

L'AG décide également, par consensus sans vote, que Luc MANYA et Christine DUMARTIN-DUPIOL, adhérents récents, qui ont proposé en séance leurs candidatures et ont participé activement cette année à la vie collective de CPR, soient invités à participer au CA cette année comme administrateurs stagiaires, et présentent à nouveau leurs candidatures en 2020.

5 - ÉLECTION DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

Il s'agit de désigner le contrôleur des comptes pour l'exercice 2019-2020.
Après exposé et discussion, Ginette Maurel, qui exerçait ces fonctions en 2018-2019, accepte de renouveler son mandat.

VOTE

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	112
-----------	---	---------------	---	---------	-----

Ginette Maurel est reconduite dans ses fonctions de contrôleur des comptes pour 2019-2020.

6 – CALENDRIER PREVISIONNEL ET QUESTIONS DIVERSES

Jean-Louis Arraou, Président sortant de l'association remercie les adhérents de CPR pour leur soutien amical pendant son mandat, et présente le calendrier prévisionnel de la rentrée :

- Lundi 2 septembre : réunion du CA pour préparer le forum des associations et la rentrée
- Samedi 7 septembre : Forum des Associations de Clapiers
- Semaine du 9 septembre : réunions des groupes pour préparer le programme annuel.
- Semaine du 16 septembre : premières randos des groupes (semaine A)
- Semaine du 23 septembre : semaine B (reconnaisances, mi-randos, proxirandos).

Aucune question ou remarque supplémentaire n'étant présentée, le président de l'Assemblée lève la séance pour laisser place :

- à la réunion du Conseil d'Administration en vue d'élire le nouveau bureau ,
- aux ré- inscriptions dans les groupes de randonnée pour l'année 2019-2020,
- au repas commun composé de plats apportés par les participants.

Fait à Clapiers, le jeudi 6 juin 2019

La Secrétaire de Séance

B. COPPIN



Le Président de Séance,



Pièce jointes :

- convocation AG
- rapport moral
- rapport financier : exercice clos et budget prévisionnel
- liste des émargements
- pouvoirs
- diaporama rapport moral et financier